

Syndicat de défense des Paludiers

Affilié à la Confédération Paysanne de Loire-Atlantique



Bonjour,

Vous êtes invités à l'assemblée générale ordinaire du syndicat des Paludiers qui aura lieu le :

**Mardi 27 Janvier 2026 à 18h00
Salle des Perrières de Clis (GUERANDE)**

A l'ordre du jour :

- Rapport Moral
- Rapport financier
- Élections des membres du bureau
- Questions d'actualité

Nous espérons vivement que vous pourrez nous y rejoindre.

Amicalement,

Le Bureau du Syndicat des Paludiers

(*) Conformément à l'article 15 des statuts de notre syndicat, tout adhérent qui ne pourrait être présent à l'AG a la possibilité de mandater un de ses collègues pour l'y représenter (maximum 3 mandats par personne). Il suffit pour cela de compléter et de remettre au mandataire le petit coupon ci-dessous.

----- Je

soussigné , adhérent du syndicat de défense des paludiers, donne mandat à pour me représenter à l'AG ordinaire des adhérents, le 27 janvier 2026.

Fait , le 2026